

Paris, le 6 décembre 2007

**A l'attention de Monsieur Nicolas SARKOZY
Président de la République**

Monsieur le Président de la République,

La Société Protectrice des Animaux m'informe n'avoir toujours aucune réponse au sujet du dossier qui me tient à cœur et que je soutiens à ses côtés : l'interdiction des corridas aux mineurs de moins de 16 ans.

Lors de votre rencontre avec Caroline LANTY, Présidente Nationale de la SPA, vous aviez pourtant laissé espérer une réponse sous 15 jours. Il y a de cela plusieurs mois.

A la demande de votre Directrice de Cabinet, nous avons pris l'engagement de ne plus médiatiser l'affaire, et nous tenons parole, mais aujourd'hui nous nous permettons d'insister pour obtenir de votre part la réponse tant attendue.

Vous le savez autant que moi, interdire la corrida aux mineurs de moins de 16 ans est une priorité, avant même que l'abolition de la corrida sur le territoire français soit à l'ordre du jour.

Les Français, par un sondage commandé par la SPA à l'Institut Louis HARRIS, se sont prononcés à 72.2 % contre la corrida et appellent de leurs vœux, encore plus largement, une mesure de protection des mineurs face à ce spectacle barbare et cruel.

Nous sommes bien loin des chiffres annoncés par les taurins ! Nous savons que nous avons l'opinion avec nous et que ce que nous vous demandons est une mesure populaire et de bon sens.

Je reste confiant dans la parole que vous nous avez donnée,

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.



Renaud